



Conférences "Energies renouvelables"

Version du 22 août 2006

A l'heure où notre dépendance énergétique devient un réel souci, en plus de la flambée des prix et des enjeux climatiques, profiter des énergies renouvelables devient très intéressant. L'APERe vous propose de débattre et de répondre à toutes vos questions sur les énergies renouvelables.

Depuis plus de 15 ans, l'APERe est active dans le domaine des énergies renouvelables et, de manière plus large, elle a développé une expertise en maîtrise de l'énergie. Dans le cadre de ses activités d'information, elle vous propose de participer à une séance d'information que vous organisez.

Ci-après, des exemples de sujets :

« Les énergies renouvelables dans l'habitat à la portée des ménages »

Après une mise en contexte sur la manière de réduire les besoins en énergie par la performance énergétique des bâtiments et l'utilisation rationnelle de l'énergie (URE), l'exposé présente les applications à la portée des ménages : chauffe-eau solaire, chauffage solaire, système solaire photovoltaïque, pompe à chaleur, chauffage au bois et l'architecture climatique.

Que sont les énergies renouvelables? Sont-elles envisageables chez moi? Quels sont leurs avantages et inconvénients? Comment les utiliser? Quelles économies peut-on faire? Existe-t-il des aides financières? Où se renseigner ?

« Systèmes associés aux énergies renouvelables et applications »

Rappel des notions d'énergie, définition des énergies renouvelables et introduction aux systèmes énergies renouvelables (ER) : architecture climatique, biomasse-énergie (bois-énergie, biométhanisation, biocarburant), parc éolien, puits géothermique et pompe à chaleur, centrale hydroélectrique, système solaire photovoltaïque, installation solaire thermique.

Que sont les énergies renouvelables? Sont-elles envisageables en Belgique? Quels sont leurs potentiels ? Comment les utiliser ou côtoyer des installations? Quels bénéfices pour l'environnement, la société et l'économie locale? Où se renseigner ?...

Sur demande, il est possible de développer de manière plus détaillée certains systèmes (A préciser préalablement dans le formulaire à la rubrique « sujet de conférence souhaité »).

Aspects pratiques

Durée : Prévoir 1 à 2 heures.

Honoraires du conférencier (50 €/h) sauf si initiative non lucrative, bien annoncée publiquement ou organisée par des sympathisants/membres de l'APERe.

Les frais de déplacement (Ticket transports publics ou voiture 0,28 €/km) + 25 € d'indemnité si déroulement en dehors des heures de bureau, sont à charge du demandeur.

Fourniture en 1 exemplaire d'une copie des transparents projetés.

Matériel nécessaire pour les exposés : Projecteur à connecter à un ordinateur (data-projecteur) - Ecran.

1. Formulaire de demande de conférence¹

Sous réserve de la disponibilité des animateurs de l'APERe

Demandeur :

Nom et adresse de l'organisme
.....
.....

Site internet http://

Personne de contact (NOM, prénom) :

Tel : Fax : e-mail :

Comment avez-vous eu connaissance de l'APERe ?

Avez-vous connaissance d'équipements « énergies renouvelables » dans votre entourage ?

.....

Conférences :

Sujet de conférence souhaité :

.....

.....

Dans le cadre de quel événement s'inscrit cette conférence ?

.....

Quel est le public attendu ? (Nombre - caractéristiques).....

..... Droit d'entrée :€

De quelle manière allez-vous faire l'annonce de la conférence ?

.....

.....

Lieu et date :

Heure de début : Heure de fin :

Options souhaitées :

.....

Autres remarques.....

.....

Date et signature

¹ La demande doit être adressée à l'APERe (info@apere.org ou fax 02 2192151).
Nous reprendrons contact dans un délai de 15 jours.